



25

---

## **RAPPORT ANNUEL DE LA DIRECTION**

*sur le rendement du Fonds  
pour l'exercice clos le  
31 décembre 2025*

---

**FONDS DE REVENU**  
Fonds FÉRIQUE **Revenu court terme**

Le présent Rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds renferme les faits saillants financiers, mais ne contient pas les états financiers annuels complets des Fonds que vous détenez. Si vous n'avez pas reçu d'exemplaire des états financiers annuels ou intermédiaires avec le présent rapport, vous pouvez en obtenir un gratuitement, sur demande, en communiquant avec Services d'investissement FÉRIQUE au 514 788-6485 (sans frais 1 800 291-0337), en écrivant à Gestion FÉRIQUE, Place du Canada, 1010, rue de La Gauchetière Ouest, bureau 1400, Montréal (Québec) H3B 2N2 ou en visitant notre site Web à [ferique.com](http://ferique.com) ou le site Web de SEDAR+ à l'adresse [sedarplus.ca](http://sedarplus.ca). Vous pouvez également obtenir de cette façon le rapport financier intermédiaire, les politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration et l'information trimestrielle sur le portefeuille.

Un placement dans un organisme de placement collectif peut donner lieu à des frais de gestion et autres frais. Les ratios de frais de gestion varient d'une année à l'autre. Veuillez lire le prospectus avant de faire un placement. Les organismes de placement collectif ne sont pas garantis par la Société d'assurance-dépôts du Canada ni par tout autre organisme public d'assurance-dépôts. Leur valeur fluctue souvent et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement futur.

### **Remarque à l'égard des déclarations prospectives**

Le présent rapport peut renfermer des déclarations prospectives sur les Fonds, leur rendement futur, leurs stratégies ou perspectives et les mesures que pourraient prendre les Fonds. Les termes « peut », « pourrait », « devrait », « voudrait », « supposer », « perspectives », « croire », « planifier », « prévoir », « estimer », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « prévision » et « objectif », ainsi que les termes et expressions semblables, désignent des déclarations prospectives.

Les déclarations prospectives ne garantissent pas le rendement futur des Fonds. Elles sont assujetties à des incertitudes et à des risques intrinsèques concernant les Fonds et les facteurs économiques en général, de sorte que les prévisions, projections et autres déclarations prospectives pourraient ne pas se matérialiser. Le lecteur est prié de ne pas se fier indûment à ces déclarations puisque les événements et les résultats réels pourraient différer sensiblement de ceux qui sont énoncés ou prévus dans les déclarations prospectives relatives aux Fonds, en raison, mais sans s'y limiter, d'importants facteurs comme les conditions générales économiques, politiques et des marchés au Canada, aux États-Unis et à l'échelle internationale, les taux d'intérêt et de change, les marchés boursiers et financiers mondiaux, la concurrence, les changements technologiques, les modifications apportées aux lois et aux règlements, les jugements d'ordre judiciaire ou réglementaire, les poursuites judiciaires et les catastrophes.

Le lecteur est prié de noter que la liste susmentionnée des facteurs importants susceptibles d'influer sur les résultats futurs n'est pas exhaustive. Avant de prendre toute décision de placement, le lecteur est également incité à examiner attentivement ces facteurs ainsi que d'autres facteurs. Toutes les opinions prospectives peuvent être modifiées sans préavis et sont émises de bonne foi sans aucune responsabilité légale.

au 31 décembre 2025

## Analyse du rendement du Fonds par la direction

### Objectif et stratégies de placement

Le Fonds FÉRIQUE Revenu court terme vise la conservation du capital et la maximisation du revenu. Le Fonds investit principalement dans des titres du marché monétaire, dont des effets de commerce, des acceptations bancaires\* et des bons du Trésor de gouvernements provinciaux et fédéral.

Dans le choix de ses placements, le sous-gestionnaire de portefeuille tient compte des conditions économiques et de leurs effets sur les taux d'intérêt. Si le sous-gestionnaire de portefeuille prévoit que les taux d'intérêt augmenteront, il choisira des titres de courte échéance. Par contre, s'il estime que les taux diminueront, il choisira des titres dont l'échéance est plus longue.

Les sommes d'argent sont principalement investies et réinvesties dans des titres du marché monétaire, dont des effets de commerce, et des effets de commerce adossés à des actifs parrainés par des banques à charte canadiennes libellés en dollars canadiens émis et garantis par de grandes entreprises canadiennes et étrangères. Les sommes peuvent également être investies dans les bons du Trésor du gouvernement du Canada et des gouvernements provinciaux. De même, les titres de créance de marché monétaire des municipalités et des commissions ou des conseils scolaires peuvent être acquis. Également, des sommes d'argent peuvent être investies dans le marché obligataire de gouvernements, d'agences ou de sociétés canadiennes ou étrangères libellées en dollars canadiens, les certificats de placement d'institutions financières telles que les banques, les sociétés de fiducie et les caisses d'épargne et de crédit.

### Risque

Les risques d'investir dans le Fonds demeurent les mêmes que ceux mentionnés dans le prospectus. Le Fonds s'adresse aux investisseurs ayant une tolérance faible au risque. Aucun changement ayant une incidence notable sur le niveau de risque global associé à un placement dans le Fonds n'a eu lieu au cours de la période.

### Résultats d'exploitation

Le Fonds FÉRIQUE Revenu court terme, géré par Gestion d'actifs CIBC inc. (CIBC), a affiché un rendement net de 2,8 % pour l'exercice clos le 31 décembre 2025. Son indice de référence, composé de l'indice des Bons du Trésor à 91 jours FTSE Canada (50 %) et de l'indice des Bons du Trésor à 30 jours FTSE Canada (50 %), a généré un rendement de 2,8 % au cours de cette même période. Contrairement au rendement de l'indice de référence, qui ne comprend aucuns frais de placement, le rendement du Fonds est indiqué déduction faite des frais de gestion et d'exploitation à payer par le Fonds.

Le rendement du Fonds a été supérieur à la médiane<sup>1</sup> de son industrie, dont le rendement pour l'exercice a été de 2,3 %, déduction faite des frais de gestion.

Le Fonds a maintenu sa surpondération des émetteurs de titres de sociétés, ce qui a accru le rendement courant et contribué à son rendement global supérieur. Les billets à taux variable de banques canadiennes et les titres adossés à des actifs à court terme ont également contribué au rendement.

Au cours de la période de 12 mois, la Banque du Canada (BdC) a poursuivi son cycle d'assouplissement monétaire et abaissé son taux directeur de 3,25 % à 2,25 %. Au début de la période, la banque centrale a réduit ses taux pour contrer les répercussions économiques de l'imposition de droits de douane américains sur les produits canadiens, qui a semé beaucoup d'incertitude quant aux perspectives économiques du Canada. Ensuite, la BdC a maintenu ses taux tels quels tout en surveillant les conditions économiques et les tendances inflationnistes. Enfin, elle a procédé à deux nouvelles baisses de taux au cours de la seconde moitié de la période, alors que le marché du travail montrait des signes de ralentissement et que les pressions inflationnistes s'atténaient.

Aux États-Unis, la Réserve fédérale américaine (Fed) a abaissé la fourchette pour le taux des fonds fédéraux, qui est passée de 4,00-4,25 % à 3,50-3,75 % au cours de la période. Après avoir maintenu ses taux inchangés pendant neuf mois, la Fed a procédé à trois baisses consécutives au quatrième trimestre. Les responsables de la Fed ont exprimé des craintes face au ralentissement de l'économie et du marché du travail dans le contexte de tensions commerciales en cours. Parallèlement, l'inflation est restée supérieure au taux cible de 2 %. Même si la Fed envisage une nouvelle baisse des taux en 2026, ses responsables sont divisés quant au choix du moment et de l'ampleur.

En 2025, le sous-gestionnaire de portefeuille a discuté avec BMO de la planification de la relève et des plans de gouvernance d'entreprise.

L'approche d'investissement responsable du Fonds est décrite au prospectus simplifié. Le Fonds, qui est un Fonds à portée ESG limitée, suit l'approche suivante : embaucher des gestionnaires qui intègrent les facteurs ESG. Cette approche est l'une des multiples composantes des stratégies d'investissement utilisées pour aider à atteindre les objectifs du Fonds. Les facteurs ESG ne font pas partie des objectifs de placement du Fonds et, par conséquent, ils ne constituent pas la stratégie principale du Fonds.

### Événements récents

L'économie canadienne a connu une croissance au cours de la période, et ce, malgré les droits de douane importants imposés par les États-Unis sur des secteurs clés. Le secteur de la fabrication a été particulièrement touché, car la baisse de la demande américaine pour les produits canadiens tels que le bois d'œuvre, l'aluminium, l'acier et les produits automobiles, a pesé sur la production et les carnets de commandes. Dans ces circonstances, le nouveau premier ministre du Canada s'est engagé à transformer l'économie et à diversifier le commerce. Ces démarches visant à réduire la dépendance du Canada au marché américain et à améliorer les relations commerciales avec d'autres pays, ont contribué à stimuler l'activité économique.

\* Les acceptations bancaires ont été retirées au 30 juin 2024 suite à la cessation de publication du taux d'intérêt de référence Canadian Dollar Offered Rate (CDOR) par Refinitiv Benchmark Services (UK) Ltd. L'objectif du Fonds FÉRIQUE Revenu court terme demeure inchangé.

<sup>1</sup> Source : Rendement médian des fonds comparables selon Fundata, au 31 décembre 2025.

au 31 décembre 2025

Les dépenses de consommation ont su résister aux périodes de faiblesse et à la baisse de confiance, ce qui a soutenu la croissance économique. Le Canada n'a pas réussi à conclure d'accord commercial sectoriel avec les États-Unis, mais les négociations devraient se poursuivre avant la révision de l'Accord Canada-États-Unis-Mexique (ACEUM) en 2026. Après avoir reculé au deuxième trimestre de 2025 dans un contexte de forte baisse des exportations, l'économie canadienne a repris son expansion au troisième trimestre, portée par la reprise des exportations. Le marché canadien du travail a tourné au ralenti avant de montrer des signes de stabilisation à la fin de l'année. Quant à l'inflation, elle est restée proche de la cible de la BdC, qui est de 2 %. La banque centrale estime que les pressions inflationnistes sont largement maîtrisées, même si des risques de hausse persistent.

Le sous-gestionnaire de portefeuille s'attend à ce que la politique monétaire canadienne reste accommodante en 2026, quitte à ce que les nouvelles baisses de taux soient moins rapides. Cela dit, la banque centrale pourrait rapidement changer de cap selon l'évolution de la conjoncture économique, notamment si les relations commerciales avec les États-Unis devaient se détériorer et nuire à l'économie, à l'inflation ou au marché du travail au Canada.

Dans ce contexte, le portefeuille conservera une surpondération en obligations de sociétés et une certaine exposition à des billets à taux variable dans le but de stimuler le rendement courant du Fonds. Étant donné que les taux d'intérêt devraient rester stables ou baisser, le sous-gestionnaire de portefeuille conservera l'échéance moyenne du portefeuille à un niveau neutre ou surpondéré.

CEI : Le mandat de M<sup>me</sup> Louise Sanscartier a pris fin le 31 mars 2025. M. Yves Frenette a été nommé président intérimaire à partir du 1<sup>er</sup> avril 2025. M. Yves Frenette s'est retiré temporairement du CEI, en date du 3 juin 2025 et a présenté sa démission à titre de membre du CEI le 13 juin 2025. M. Sylvain Piché a été nommé président intérimaire du CEI du 3 au 6 juin 2025 et président du CEI en date du 6 juin 2025. M<sup>me</sup> Hélène Bond remplace M<sup>me</sup> Sanscartier comme membre du CEI en vertu d'un mandat de trois (3) ans, ayant débuté le 1<sup>er</sup> avril 2025. M. Simon Blanchard a joint le CEI au 1<sup>er</sup> décembre 2025 comme membre pour un mandat de trois (3) ans.

## Opérations entre apparentés

Le Gestionnaire du Fonds est Gestion FÉRIQUE, une organisation sans but lucratif. Gestion FÉRIQUE reçoit des honoraires de gestion servant à couvrir ses dépenses en ce qui concerne la gestion et les opérations quotidiennes du Fonds, comme indiqué à la section Frais de gestion. Ces dépenses comprennent les honoraires du gestionnaire de portefeuille, les dépenses de mise en marché et de distribution liées au Fonds, ainsi que les frais d'administration du Gestionnaire.

Services d'investissement FÉRIQUE (SIF) est une filiale sans but lucratif de Gestion FÉRIQUE inscrite à titre de cabinet dans les disciplines de courtage en épargne collective et de planification financière, et elle agit comme placeur principal des parts du Fonds. Un pourcentage des frais de gestion versés par le Fonds à Gestion FÉRIQUE est utilisé pour couvrir les dépenses relatives aux activités quotidiennes de SIF. Gestion FÉRIQUE et Services d'investissement FÉRIQUE détenaient 9,2 % des parts du Fonds FÉRIQUE Revenu court terme au 31 décembre 2025.

Gestion FÉRIQUE assume les charges opérationnelles du Fonds, sauf les frais du comité d'examen indépendant et les frais de dépôt réglementaire, en échange de frais d'administration, comme indiqué à la section Frais de gestion.

Gestion FÉRIQUE a mis en place un Comité d'examen indépendant pour le Fonds, conformément aux exigences du Règlement 81-107 sur le comité d'examen indépendant des fonds d'investissement afin d'examiner les conflits d'intérêt liés à la gestion du Fonds.

Le sous-gestionnaire de portefeuille du Fonds est Gestion d'actifs CIBC inc., une filiale à part entière de CIBC.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, conformément aux lois sur les valeurs mobilières applicables, le sous-gestionnaire de portefeuille CIBC Gestion d'actifs inc. s'est appuyé sur l'instruction permanente du Comité d'examen indépendant relativement aux placements dans les titres d'émetteurs pour lesquels un courtier lié a agi en tant que preneur ferme pendant le placement des titres en question et la période de 60 jours suivant la fin du placement des titres. Les transactions ont été effectuées conformément à l'instruction permanente du Comité d'examen indépendant des Fonds FÉRIQUE.

au 31 décembre 2025

## Faits saillants financiers

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet de vous aider à comprendre ses résultats financiers pour les périodes comptables indiquées.

	Exercices clos les				
	31 déc. 2025 (12 mois)	31 déc. 2024 (12 mois)	31 déc. 2023 (12 mois)	31 déc. 2022 (12 mois)	31 déc. 2021 (12 mois)
<b>Actif net par part</b> <sup>(1)(5)</sup>	\$	\$	\$	\$	\$
Actif net au début de la période comptable <sup>(4)</sup>	34,20	34,22	34,20	34,25	34,24
<b>Augmentation (diminution) attribuable à l'exploitation</b>					
Total des revenus	1,14	1,67	1,62	0,63	0,10
Total des charges	(0,09)	(0,09)	(0,06)	(0,05)	(0,08)
Gains (pertes) réalisé(e)s	—	—	—	—	—
Gains (pertes) non réalisé(e)s	(0,09)	0,03	0,17	0,11	—
<b>Augmentation (diminution) totale attribuable à l'exploitation</b> <sup>(2)</sup>	<b>0,96</b>	<b>1,61</b>	<b>1,73</b>	<b>0,69</b>	<b>0,02</b>
<b>Distributions</b>					
du revenu net de placement (sauf les dividendes)	0,95	1,63	1,71	0,68	0,01
<b>Distributions annuelles totales</b> <sup>(3)</sup>	<b>0,95</b>	<b>1,63</b>	<b>1,71</b>	<b>0,68</b>	<b>0,01</b>
<b>Actif net à la fin de la période comptable</b> <sup>(4)</sup>	<b>34,21</b>	<b>34,20</b>	<b>34,22</b>	<b>34,20</b>	<b>34,25</b>

<sup>(1)</sup> Ces renseignements proviennent des états financiers annuels audités du Fonds. L'actif net par part présenté dans les états financiers pourrait différer de la valeur liquidative calculée aux fins d'établissement du prix des parts. Ces écarts sont expliqués dans les notes afférentes aux états financiers.

<sup>(2)</sup> L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation ou la diminution attribuable à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période comptable. Ce tableau ne constitue pas un rapprochement de l'actif net par part entre le début et la fin de la période comptable.

<sup>(3)</sup> Les distributions ont été payées en espèces ou réinvesties en parts additionnelles du Fonds, ou les deux.

<sup>(4)</sup> L'actif net est calculé conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

<sup>(5)</sup> Dans le présent document, le mot « parts » désigne des parts de série A.

	Exercices clos les				
	31 déc. 2025 (12 mois)	31 déc. 2024 (12 mois)	31 déc. 2023 (12 mois)	31 déc. 2022 (12 mois)	31 déc. 2021 (12 mois)
<b>Ratios et données supplémentaires</b>					
Valeur liquidative totale (en milliers de \$) <sup>(1)</sup>	155 316	156 099	153 472	115 143	98 774
Nombre de parts en circulation <sup>(1)</sup>	4 539 932	4 561 320	4 486 709	3 365 740	2 885 168
Ratio des frais de gestion (%) <sup>(2)</sup>	0,25	0,25	0,17	0,15	0,24
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge par le Gestionnaire (%)	0,25	0,25	0,17	0,15	0,24
Taux de rotation du portefeuille (%) <sup>(3)</sup>	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Ratio des frais d'opérations (%) <sup>(4)</sup>	—	—	—	—	—
Valeur liquidative par part (\$)	34,21	34,22	34,21	34,21	34,24

<sup>(1)</sup> Données au 31 décembre des périodes comptables comparatives.

<sup>(2)</sup> Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges pour la période comptable indiquée (incluant les taxes applicables et la part proportionnelle des charges des fonds sous-jacents, le cas échéant, mais excluant les frais de courtage, les autres coûts d'opérations de portefeuille et les retenues d'impôts sur les revenus de dividendes) et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période comptable.

<sup>(3)</sup> Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille du Fonds gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période comptable. Plus le taux de rotation au cours d'une période comptable est élevé, plus les frais d'opérations payables par le Fonds sont élevés au cours de la période comptable et plus il est probable qu'un porteur réalisera des gains en capital imposables au cours de la période comptable. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds. Le taux de rotation du portefeuille est sans objet pour le marché monétaire.

<sup>(4)</sup> Le ratio des frais d'opérations représente le total des frais de courtage et des autres frais d'opérations de portefeuille, incluant la part proportionnelle des frais d'opérations des titres des fonds sous-jacents, le cas échéant, et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période comptable. Ce ratio ne s'applique pas aux opérations visant des titres à revenu fixe.

au 31 décembre 2025

## Frais de gestion

Les frais payables par le Fonds comprennent les frais de gestion et les charges opérationnelles. Les charges opérationnelles comprennent les frais d'administration et les frais de fonds. Les frais de gestion et d'administration sont calculés et crédités quotidiennement et payés mensuellement.

Les frais de gestion comprennent notamment les honoraires de gestionnaire et/ou de sous-gestionnaires de portefeuille, les frais de mise en marché et de distribution du Fonds, ainsi que les frais d'administration du Gestionnaire.

Les frais d'administration incluent notamment les frais engagés pour la tenue de registres, la garde des valeurs, les services fiduciaires, les coûts liés à la comptabilité et à l'évaluation du Fonds, les honoraires des auditeurs et des conseillers juridiques et la communication aux porteurs de parts. Les frais de fonds comprennent les frais de dépôt réglementaire et les frais du comité d'examen indépendant.

Pour l'exercice, les frais de gestion annualisés imputés au Fonds et avant les taxes gouvernementales se chiffrent à 0,22 % et se répartissent comme suit :

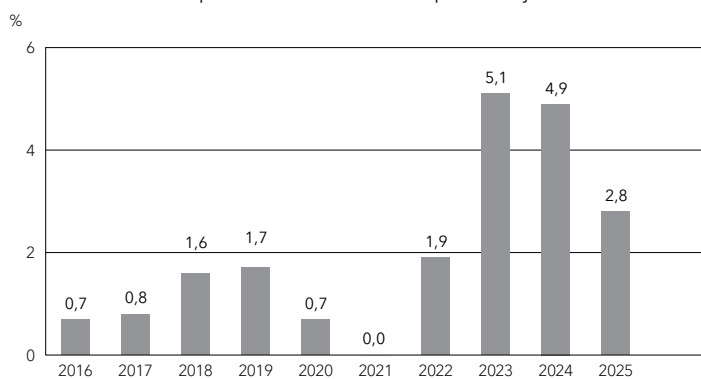
- Frais de gestion : 0,12 %
- Frais d'administration : 0,09 %
- Frais de fonds : 0,01 %

## Rendement passé

L'information sur le rendement suppose que les distributions du Fonds au cours des périodes présentées ont été réinvesties en totalité dans des titres additionnels du Fonds. L'information ne tient pas compte des frais d'acquisition, de rachat, de placement ou autres frais optionnels qui auraient fait diminuer les rendements. Le rendement passé du Fonds n'est pas nécessairement indicatif du rendement futur.

## Rendements annuels

Le graphique à bandes présente le rendement annuel du Fonds pour chacune des années présentées et illustre les variations du rendement d'une année à l'autre. Le graphique à bandes illustre, sous forme de pourcentage, quelle aurait été la variation à la hausse ou à la baisse au 31 décembre de chaque année ou au dernier jour de l'exercice d'un placement effectué le premier jour de l'année.



## Rendements composés annuels (%)

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
FÉRIQUE Revenu court terme	2,8	4,2	2,9	2,0
Indice de référence	2,8	4,1	2,8	1,9
Médiane*	2,3	3,6	2,4	1,4

\* Rendement médian de tous les fonds communs de placement de même catégorie, selon Fundata.

## Indice de référence

L'indice des bons du Trésor à 91 jours FTSE Canada (50 %) suit de près le rendement des bons du Trésor à 3 mois du gouvernement du Canada. L'indice des bons du Trésor à 30 jours FTSE Canada (50 %) suit de près le rendement des bons du Trésor à 1 mois du gouvernement du Canada.

## Comparaison par rapport à l'indice

Le Fonds a affiché un rendement net de 2,8 % pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, comparativement à un rendement de 2,8 % pour l'indice de référence. Contrairement au rendement de l'indice de référence, qui ne comprend aucuns frais de placement, le rendement du Fonds est indiqué déduction faite des frais de gestion et d'exploitation à payer par le Fonds.

## Aperçu du portefeuille

### Les 25 principaux titres en portefeuille

	% de la valeur liquidative
Province de la Colombie-Britannique, 2,27 %, échéant le 11 février 2026	3,7
Ridge Trust, 2,27 %, échéant le 16 janvier 2026	3,5
Reliant Trust, 2,27 %, échéant le 7 janvier 2026	3,3
Clarity Trust, 2,27 %, échéant le 8 janvier 2026	3,2
Fusion Trust, 2,56 %, échéant le 8 avril 2026	3,2
Province de la Nouvelle-Écosse, 2,36 %, échéant le 10 mars 2026	3,2
Lakeshore Trust, 2,56 %, échéant le 2 juin 2026	3,2
Inter Pipeline Corridor Inc., 2,36 %, échéant le 23 mars 2026	2,9
Province de Québec, 2,56 %, échéant le 10 avril 2026	2,9
Province de la Colombie-Britannique, 2,27 %, échéant le 25 février 2026	2,9
Province de l'Île-du-Prince-Édouard, 2,27 %, échéant le 3 février 2026	2,7
Merit Trust, 2,36 %, échéant le 24 mars 2026	2,6
Province de Québec, 2,56 %, échéant le 2 avril 2026	2,6
Province de l'Ontario, 2,56 %, échéant le 22 avril 2026	2,4
King Street Fund, 2,36 %, échéant le 11 mars 2026	2,4
Prime Trust, 2,27 %, échéant le 13 janvier 2026	2,3
Fusion Trust, 2,27 %, échéant le 19 février 2026	2,2
Bay Street, 2,36 %, échéant le 11 mars 2026	2,2
Temperance Street Funding, 2,36 %, échéant le 19 mars 2026	2,2
Plaza Trust, 2,27 %, échéant le 27 février 2026	2,2
Plaza Trust, 2,27 %, échéant le 12 janvier 2026	1,9
Province de l'Ontario, 2,27 %, échéant le 18 février 2026	1,9
Pure Grove Funding, 2,27 %, échéant le 25 février 2026	1,9
Temperance Street Funding, 2,56 %, échéant le 28 avril 2026	1,9
Storm King Funding Canada, 3,06 %, échéant le 2 juin 2026	1,9

65,3

au 31 décembre 2025

<b>Répartition par actif</b>	<b>% de la valeur liquidative</b>
Billets à court terme	56,2
Bons du Trésor	25,2
Obligations de sociétés canadiennes	18,8
Trésorerie et autres éléments d'actif net	(0,2)
<b>Valeur liquidative totale</b>	<b>155 316 028</b>

L'aperçu du portefeuille peut changer en raison des opérations effectuées par le Fonds. Une mise à jour trimestrielle est disponible.

## Autres renseignements importants

London Stock Exchange Group plc et ses entreprises du groupe (collectivement, le « Groupe LSE »)® LSE Group [2003]. FTSE Russell est le nom commercial de certaines sociétés du Groupe LSE. « FTSE® » est une marque déposée des sociétés du Groupe LSE concernées et est utilisée par toute autre société du Groupe LSE sous licence. Tous les droits sur les indices ou les données FTSE Russell appartiennent à la société du Groupe LSE concernée qui détient l'indice ou les données. Groupe LSE et ses concédants de licence n'acceptent aucune responsabilité pour toute erreur ou omission dans les indices ou les données et aucune partie ne peut se fier aux indices ou aux données contenus dans cette communication. Aucune distribution de données du Groupe LSE n'est autorisée sans le consentement écrit exprès de la société du Groupe LSE concernée. Le Groupe LSE ne promeut, ne parraine ni n'approuve le contenu de cette communication.



Gestion FÉRIQUE  
Place du Canada  
1010, rue de La Gauchetière Ouest  
Bureau 1400  
Montréal (Québec) H3B 2N2

[ferique.com](http://ferique.com)

Vous pouvez obtenir d'autres renseignements sur les Fonds dans leurs prospectus, notice annuelle, aperçu du Fonds et états financiers.

Vous pouvez obtenir sans frais et sur demande un exemplaire de ces documents :

- en communiquant avec le Gestionnaire, Gestion FÉRIQUE, au 514 840-9206 (sans frais : 1 888 259-7969) ;
- en communiquant avec le Placeur principal, Services d'investissement FÉRIQUE au 514 788-6485 (sans frais : 1 800 291-0337) ou à [client@ferique.com](mailto:client@ferique.com) ;
- en visitant [ferique.com](http://ferique.com) ou [sedarplus.ca](http://sedarplus.ca).